

## Transport aérien français : entre résilience et incertitudes face aux crises géopolitique et opérationnelle

À l'occasion de la conférence de presse semestrielle de la FNAM, Pascal de Izaguirre, Président de la FNAM, Muriel Assouline (directrice générale d'Air Caraïbes), Julien Ducoup (Vice-Président FedEx France) et Sébastien Justum (Secrétaire Général adjoint du Groupe Air France KLM), dressent le bilan du premier trimestre 2026 et partagent les perspectives de la saison estivale à venir dans un contexte de crise au Moyen-Orient.

### Un premier trimestre 2026 en demi-teinte et un fret aérien sous pression

Le début d'année 2026 affiche une croissance modeste du trafic passagers avec une hausse de **1,1 % par rapport à 2025**. Si le trafic international progresse de 7,8 % par rapport à 2019, le trafic intérieur poursuit son érosion structurelle, en **repli de près de 2 % sur un an** (-22,7% comparé à 2019), à l'exception du trafic entre la métropole et l'Outre-mer qui a augmenté de 3.4%. La FNAM note également que la croissance de l'offre en France accuse un retard de 1,5 point par rapport à la moyenne européenne, conséquence directe de la hausse de la fiscalité de 2025.

*« Le début d'année 2026 était déjà marqué en France par les effets de la hausse de la fiscalité enregistrée en 2025. Mais l'intervention militaire en Iran fragilise durablement notre secteur. Les compagnies françaises doivent désormais faire face simultanément à une explosion de leurs coûts opérationnels, à un environnement réglementaire de plus en plus contraignant et à une concurrence internationale toujours plus forte. Dans ce contexte, le dialogue engagé avec les pouvoirs publics doit rapidement déboucher sur des réponses concrètes. »* déclare **Pascal de Izaguirre, Président de la FNAM.**

De son côté, **le fret aérien français** subit lui aussi les conséquences du contexte géopolitique et fiscal. Alors que le transport aérien de marchandises représente 35 % de la valeur totale des exportations françaises extra-européennes, le secteur fait face depuis mars à une double pression : les perturbations liées au conflit au Moyen-Orient et les effets de la taxe française sur les petits colis. Cette situation entraîne déjà des réorientations d'activité significatives vers les plateformes concurrentes européennes. **Environ 40 vols cargo hebdomadaires initialement destinés à la France sont désormais opérés vers la Belgique ou les Pays-Bas.**

*« Le fret aérien est un indicateur direct de la compétitivité économique d'un territoire. Chaque vol qui quitte les plateformes françaises pour Amsterdam ou Bruxelles représente une perte d'activité, d'emplois et d'attractivité pour notre pays. La combinaison d'un choc géopolitique majeur et d'une fiscalité pénalisante fragilise durablement l'écosystème français. »*

**Julien Ducoup, Vice-Président FedEx France**

## Dialogue avec les autorités nationales et européennes : des signaux positifs, mais un soutien indispensable

L'intervention militaire en Iran fin février a provoqué une envolée brutale du prix du kérosène, qui a bondi de **150 %** pour atteindre 1 500 €/t, représentant désormais jusqu'à **45 % des coûts des compagnies** contre environ 25 % avant la crise.

Face à cette situation, la FNAM a engagé un dialogue avec les autorités françaises lors d'une réunion organisée le 6 mai dernier. La FNAM se félicite de l'implication du gouvernement et des énergéticiens pour garantir l'approvisionnement en kérosène cet été et sécuriser les déplacements cet été des voyageurs. La confirmation par l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (AESA) de la possibilité d'utiliser du carburant Jet A au sein de l'Union européenne constitue également un élément de sécurisation important.

Par ailleurs, les orientations publiées par la Commission européenne apportent une certaine sécurité en clarifiant les règles existantes. En cette période exceptionnelle, la Commission doit aller au-delà de la simple clarification et agir rapidement pour adapter temporairement les règles applicables à l'utilisation des créneaux horaires notamment.

La FNAM attend désormais des précisions quant aux mesures concrètes pour soutenir les compagnies les plus fragilisées. **Elle appelle également à un réexamen de la fiscalité** spécifique pesant sur le transport aérien en France afin d'éviter qu'un choc énergétique conjoncturel ne vienne accentuer un désavantage compétitif déjà structurel.

## Vigilance maximale sur l'environnement opérationnel de l'été 2026

La FNAM alerte sur trois points critiques qui pourraient perturber les opérations estivales :

- **Système EES (Entry/Exit System)** : Malgré l'échéance du 10 avril, les dispositifs d'enregistrement en France ne sont toujours pas pleinement opérationnels, faisant craindre des engorgements aux frontières. La présence de moyens humains pour accompagner la mise en œuvre de l'EES est indispensable. Par ailleurs, la réglementation européenne doit être amendée afin de préserver des possibilités dérogatoires au-delà du mois de septembre afin de garantir la fluidité aux frontières.
- **Navigation aérienne** : Bien que la performance se soit améliorée en ce début d'année, les prévisions de retards restent préoccupantes pour cet été et une mobilisation des moyens du contrôle aérien plus que jamais nécessaire.
- **Travaux à Paris-Orly** : La réfection de la piste 4 à partir d'août entraînera une réorganisation lourde pour les compagnies et fera peser des risques opérationnels sur ces dernières.

« *Les compagnies aériennes devront cet été gérer une accumulation de contraintes importantes. Chacun de ces sujets nécessite une coordination extrêmement étroite entre l'ensemble des acteurs du transport aérien et une attention particulière de la part des services de l'Etat afin de maintenir la fluidité opérationnelle indispensable à la réussite de la saison été.* » ajoute **Sébastien Justum, Secrétaire Général adjoint du Groupe Air France-KLM.**

## Financer la transition écologique : une priorité en matière de souveraineté

Malgré la crise, la transition écologique reste au cœur des préoccupations de l'ensemble des compagnies aériennes qui y sont pleinement engagées. La FNAM souligne l'urgence de développer une filière française de carburants d'aviation durables (SAF). Elle appelle les autorités à **flécher les recettes de la fiscalité aéronautique vers la décarbonation du secteur**

Dans un contexte déjà fortement contraint, la FNAM rappelle que la transition écologique du transport aérien demeure une priorité stratégique. Les moyens consacrés au développement des carburants d'aviation durables (SAF) restent toutefois insuffisants au regard des objectifs européens fixés pour 2030 et 2035. La FNAM appelle ainsi les autorités françaises à réinvestir les recettes issues de la fiscalité aérienne dans le financement de la transition du secteur, à l'image de l'Allemagne, qui a déjà mobilisé 2 milliards d'euros issus des recettes ETS Aviation pour soutenir le développement des e-SAF.

*« La transition écologique du transport aérien est une nécessité stratégique pour préserver la souveraineté énergétique et industrielle européenne. Mais elle ne pourra réussir que si les compagnies disposent des moyens nécessaires pour investir massivement dans les carburants durables et le renouvellement des flottes. »* conclut **Muriel Assouline, Directrice Générale d'Air Caraïbes.**

### À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

La FNAM est l'organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95% du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels - la **CSTA** (Chambre Syndicale du Transport Aérien), la **CSAE** (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale) – l'**EBAA** France (European Business Aviation Association) – le **GIPAG** France – Groupement des Industriels et Professionnels de l'Aviation Générale) – le **GPMA** (Groupement des Professionnels des Métiers de l'Aérien) - le **SNEH** (le Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères) et l'**UAF** (Union des Aéroports Français) - elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires. Son objectif est de préserver l'excellence du secteur, de développer les emplois sur l'ensemble du territoire et d'accompagner la transition énergétique.

Retrouvez les actualités de la FNAM sur : [LinkedIn](#) et [X](#)

Plus d'informations sur [www.fnam.fr](http://www.fnam.fr)

**Contacts presse : [fnam@babylone.fr](mailto:fnam@babylone.fr)**

**Paul Joachim - 06 04 59 51 08**